

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 17 février 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
9 février 2022

Date d'affichage
21 février 2022

Objet de la Délibération
--------------------------

**APPROBATION**  
**DU COMPTE DE GESTION 2021**

**N°7.2022**

L'an deux mil vingt-deux, et le dix-sept février à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS, Président.

**Présents :** Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Michel GONNET, Stéphane FERRIER, David LE GUEN, Philippe SIONNET

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre PIC

\*  
—

Vu le compte de gestion rendu par M. Clément BAROLLE, comptable public de Briançon ;

Vu le détail des opérations de l'exercice 2021 établi au regard du compte ;

Considérant que la comptabilité de M. Clément BAROLLE, comptable public de Briançon est régulière et n'a donné lieu à aucune observation ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- Emet un avis favorable sur le compte de gestion dressé par M. Clément BAROLLE, comptable public de Briançon pour l'exercice 2021, dont le résultat est synthétisé dans le tableau annexé à la présente délibération ;
- Dit que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit,

Le Président,  
Olivier FONS

Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

**AR Prefecture**

005-240500264-20220217-7\_2022-DE  
Reçu le 22/02/2022  
Publié le 22/02/2022